

TARIF SAV

AU 01/01/2020

livraison mise en service sur installation conforme existant
hors pièces et fourniture

LIVRAISON

Pour un appareil électroménager encastrable avec prestation annexes

- Mise en place, réglage, fixation de l'appareil et installation de l'habillage extérieur (réfrigérateur, lave-vaisselle, micro-ondes) 70,00€ TTC
- Découpe ou ajustement d'un logement de plaque de cuisson (plan de travail bois et stratifié uniquement) 50,00€ TTC
- Fixation sur mur d'un appareil électroménager (ex hotte) sur temps passé, devis
- Facturation du km supplémentaire au-delà d'un rayon de 25 km de bar le duc 1,90€ TTC / KM

SERVICE APRES VENTE

FORFAIT D'INTERVENTION

- Dans un rayon de 6 km autour de Bar le Duc et sans contrainte de délai ni rendez-vous 38 ,00€ TTC

TAUX HORAIRES

- Appareils électroménager ou chauffage domestique installation ou dépannage 59,00€ TTC
- Matériels de collectivité cuisson et lavage installation ou dépannage 64,00€ TTC
- Froid industriel et pompe à chaleur 64,00€ TTC

DEPLACEMENT

- Au-delà de 6km temps de conduite compris, le km simple est facturé 1,90€ TTC

PRISE EN CHARGE

- Reprise par nos soins du matériel pour réparation en atelier et livraison après réparation dans un rayon de 6 Km prise en charge 67,00€ TTC
- Au-delà de 6 km chaque kilomètre supplémentaire est facturé 1,90€ TTC

DEVIS DE REPARATION

Tout devis de réparation est facturé, celui-ci couvre les frais de démontage, de déplacement et de main-d'œuvre calculés en fonction du temps passé

FORFAIT D'ETABLISSEMENT DU DEVIS

- Réparation Petit Electroménager
- Réparation Micro-ondes, Aspirateur
- Réparation Gros Electroménager

(DEVIS VALABLE 15 JOURS)

Si le devis est accepté, les frais sont inclus dans la facture de réparation

Si le devis est refusé une facture est établie, remboursable en partie, sur l'achat d'un appareil neuf hors promotion

(DEVIS VALABLE 15 JOURS)

LA PREMIERE DEMI HEURE EST DUE – ENSUITE FACTURATION PAR TRANCHE DE 15 MIN

FORFAIT D'ETABLISSEMENT DU DEVIS

REPARATION PETIT ELECTROMENAGER	30 €
REPARATION MICRO-ONDES ASPIRATEUR	40 €
REPARATION GROS ELECTROMENAGER	60 €

Ce forfait est payable lors du dépôt de votre appareil
le montant du devis est déduit de la réparation si celle-ci a lieu
dans le cas contraire, ce montant reste acquis au SAV
délai de conservation: 2 mois date d'entrée
Passé ce délai l'appareil sera détruit

LE REGLEMENT DE CE FORFAIT VAUT ACCEPTATION DE VOTRE PART